

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2014

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza, en la salle Alice Rapatel-Dubuc, le mardi 9 décembre 2014, à 19 h.

Sont présents la conseillère et les conseillers, Jeanne Zdyb, Jacques Lacoste, Jean-Marc Dubreuil, Jean Zielinski et Yvan Raymond formant quorum sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Est absent le conseiller Richard Therrien.

La directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière, Diane L'Heureux, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2014.12.252

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

A. Ouverture (ordre du jour, procès-verbal, correspondance)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 novembre 2014

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

B. Gestion financière (rapport budgétaire, virement de crédits et paiement des comptes)

1. Ajustements budgétaires
2. Liste des comptes à payer

C. Gestion administrative

1. Correspondance;
 - 1- Demande d'aide financière – Paniers de Noël;
2. Mandater la Firme d'Arpenteur Roch Labelle – Courbe à Miljours;
3. Déclaration pécuniaire – Dépôt;
4. Mandater Firme A. Lapierre Gestion Documentaire Inc;
5. Mandater – Firme d'Avocat;
6. Dates des séances ordinaires 2015 – Dépôt;
7. Clic-Sécur – Gouvernement;
8. Ajustement salaire – Directrice générale par intérim;
9. Dépôt de la liste des arrérages de taxes et envoi de lettres;
10. Mandater la Firme d'Arpenteur Isabelle Labelle;
11. Mandater la notaire Nicole Janelle;
12. Date de la présentation du budget 2015;

D. Contrat et appel d'offres

E. Avis de motion

F. Adoption des règlements

G. Sécurité publique

H. Transport routier (Travaux publics, voirie...)

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2014

- I. **Hygiène du milieu**
- J. **Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire**
 - 1. Embauche d'un inspecteur temporaire – Monsieur Yves Séguin;
- K. **Travaux publics**
- L. **Loisirs et culture (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)**

Période de questions

- M. **Divers**
 - 1. Présentation de Madame Johanne Robitaille - MADA

N. **Levée ou ajournement de la séance :**

Il est proposé par le conseiller Yvan Raymond,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE

2014.12.253 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014;

Il est proposé par le conseiller Yvan Raymond,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité d'adopter la séance ordinaire du 10 novembre 2014.

ADOPTÉE

2014.12.254 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2014**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 novembre 2014;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité d'adopter la séance extraordinaire du 20 novembre 2014.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions sur les points à l'ordre du jour.

GESTION FINANCIÈRE

AJUSTEMENT FINANCIER

Aucun ajustement budgétaire

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2014

2014.12.255 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2014

La liste des comptes est déposée et la Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim expose les points majeurs.

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

Qu'après vérification des comptes par les membres du Conseil, la liste officielle des comptes soumise au 10 novembre 2014 se détaille comme suit :

Disponibilité de crédit numéro # 106

Salaires période du 26 octobre 2014 au 22 novembre 2014 :

(chèques # 507426 à 507442, de 507443 à 507457, de
507458 à 507472 et 507480 à 507500) 32 876.62 \$

Remises D.A.S. (chèques # 7583 et 7585) 19 376.58 \$

Liste des comptes payés :

(chèques # 7550 à 7555, 7557 à 7571, 7573 à 7582, 7584, 7586 à 7588,
7590 à 7592) 24 762.12 \$

Liste des comptes à payer : 71 220.93 \$

TOTAL DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT # 108 151 625.99 \$

Chèques annulés : 7556, 7572, 7589

Que ces comptes soient approuvés et payés.

Que des crédits sont disponibles pour défrayer le tout, tels que certifiés par la secrétaire-trésorière par intérim par la disponibilité de crédit numéro 108.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

2014.12.256 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PANIERS DE NOËL

CONSIDÉRANT la demande et la distribution de paniers de Noël par la communauté de La Macaza;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité :

D'autoriser un montant de 250,00 \$ pour aider la communauté de La Macaza à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE

2014.12.257 MANDATER LA FIRME D'ARPENTEUR ROCH LABELLE

CONSIDÉRANT la réfection des travaux déjà commencés sur le chemin du Lac-Caché pour la courbe à Miljours;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

De mandater la Firme d'arpenteur Roch Labelle pour le piquetage et les élévations du nouveau chemin.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2014

DÉCLARATION PÉCUNIAIRE – DÉPÔT

La directrice générale par intérim avise que tous les conseillers(ères) ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.

2014.12.258 MANDATER LA FIRME A. LAPIERRE GESTION DOCUMENTAIRE INC.

CONSIDÉRANT que la voûte de l'hôtel de Ville a un surplus de documents qui peuvent être archivés ou détruits;

CONSIDÉRANT que la Firme A. Lapierre Gestion Documentaire Inc. est spécialisée en archivage de documents municipaux;

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

De mandater la Firme A. Lapierre Gestion Documentaire Inc. à procéder à l'archivage ou la destruction de documents.

ADOPTÉE

2014.12.259 MANDATER – FIRME D'AVOCAT

CONSIDÉRANT que les demandes de soumissions auprès de diverses firmes d'avocats ont été faites;

CONSIDÉRANT que la Firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés convient aux besoins de la municipalité de La Macaza;

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

D'octroyer le mandat à la Firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés.

ADOPTÉE

2014.12.260 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2015 (article 148 CM)

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

De fixer, conformément aux dispositions de l'article 148 du *code municipal*, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2015 mentionnant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE,

Les séances ordinaires du Conseil de la municipalité de La Macaza auront lieu à 19 h :

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| ➤ Lundi 12 janvier 2015 | ➤ Lundi 13 juillet 2015 |
| ➤ Lundi 9 février 2015 | ➤ Lundi 10 août 2015 |
| ➤ Lundi 9 mars 2015 | ➤ Lundi 14 septembre 2015 |
| ➤ Lundi 13 avril 2015 | ➤ Mardi 13 octobre 2015 |
| ➤ Lundi 11 mai 2015 | ➤ Lundi 9 novembre 2015 |
| ➤ Lundi 8 juin 2015 | ➤ Lundi 14 décembre 2015 |

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2014

Enfin, conformément à l'article 148.0.1 qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

2014.12.261 CLIC-SÉCUR – GOUVERNEMENT

CONSIDÉRANT le besoin de Madame Diane L'Heureux d'aller chercher diverses informations aux différents paliers de gouvernement;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

De mandater Madame Diane L'Heureux à représenter la municipalité de La Macaza auprès des différents paliers de gouvernement.

ADOPTÉE

2014.12.262 AJUSTEMENT SALAIRE – DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT le départ du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que Madame Diane L'Heureux est mandatée pour le poste de directrice générale par intérim;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

De procéder à l'ajustement salariale de Madame L'Heureux pour occuper le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de La Macaza, et ce, rétroactivement, à compter du 24 novembre 2014.

Il est de plus résolu que la rémunération de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit la suivante :

 Salaire annuel à partir du 24 novembre 2014 à 60 000 \$

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES ET ENVOI DE LETTRES

Conformément à l'article 1022, alinéa 1 du Code municipal, la directrice générale par intérim dépose la liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité. Il sera procédé à l'envoi des mises en demeure aux propriétaires endettés de deux ans et plus en vue de la préparation de la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales.

2014.12.263 MANDATER LA FIRME D'ARPENTEUR ISABELLE LABELLE

CONSIDÉRANT que l'installation des tours de télécommunications est terminée;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

De mandater la Firme d'Arpenteur Isabelle Labelle pour une description technique et une servitude de passage pour les tours de télécommunications pour les lots suivants;

- partie du lot 28, rang B, canton Marchand
- lot 12-2, rang NR, canton Marchand

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2014

ADOPTÉE

2014.12.264 MANDATER LA NOTAIRE NICOLE JANELLE

CONSIDÉRANT que la description technique et la servitude de passage sont terminées;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

De mandater M^e Nicole Janelle pour officialiser l'entente entre les deux parties sur les lots suivants;

- partie du lot 28, rang B, canton Marchand
- lot 12-2, rang NR, canton Marchand

ADOPTÉE

2014.12.265 DATE DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité.

D'entériner que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget pour l'année 2015 et du programme triennal d'immobilisations aura lieu le 23 décembre 2014, à 18 h 30 et se tiendra à la salle Alice Rapatel-Dubuc, située au 53, rue des Pionniers, à La Macaza.

ADOPTÉE

CONTRAT ET APPEL D'OFFRES

Aucun sujet à l'ordre du jour.

AVIS DE MOTION

Aucun sujet à l'ordre du jour.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun sujet à l'ordre du jour.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet à l'ordre du jour.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet à l'ordre du jour.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2014.12.266 EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT le départ de Monsieur Serge Comeau;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que la municipalité de La Macaza ait un inspecteur en bâtiment;

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité des membres

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2014

De retenir les services de Monsieur Yves Séguin comme inspecteur en bâtiment temporairement, et ce, à partir du 1^{er} décembre 2014. Son traitement salarial sera selon la convention collective.

ADOPTÉE

LOISIR ET CULTURE (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)

Aucun sujet à l'ordre du jour.

DIVERS

PRÉSENTATION DE MADAME JOHANNE ROBITAILLE – MADA

Madame Johanne Robitaille, Agente de projet Politique familiale, informe la population qu'il y a eu 224 réponses relatives au sondage Politique de la famille et des aînés. De plus, un tirage a eu lieu pour trois bons d'achat au Dépanneur de La Macaza.

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions.

Le Conseil répond aux différentes questions qui lui sont posées qui portent sur les sujets suivants :

- Départ de l'inspecteur et du Directeur général;
- Pancarte de 50 km/h – Installation;
- Numéro civique Lac-Caché;
- Courbe à Miljours;
- Chantier Étoile;
- Tâche du Directeur général;
- Personne âgée;
- Taxe du pénitencier;
- Dépouillement arbre de Noël.

2014.12.267

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par, le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 52.

ADOPTÉE

LA MAIRESSE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Céline Beaugard

Diane L'Heureux